

République Française  
\*\*\*\*\*  
Meurthe-et-Moselle

**DELIBERATION**  
**BUREAU DELIBERATIF**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE**  
**POMPEY**

\*\*\*\*\*  
**SEANCE DU 28 JUILLET 2020**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
13	9	10

Date de convocation  
22 juillet 2020

Date d'affichage du compte rendu

L'an deux mille vingt, le vingt-huit juillet à dix-sept heures trente, le bureau délibératif, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en bureau délibératif dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **TROGRIC LAURENT**, président.

Présents : **Pascal BARTOSIK, Odile BEGORRE-MAIRE, Valentin DETHOU, Dominique GRANDIEU, Pierre JULIEN, Ludovic LEGGERI, Denis MACHADO, Sébastien POINT, Laurent TROGRIC.**

Absents : **Sébastien DOSE, Jean-Jacques MAXANT, Carole SALEUR.**

Représentés : **David BLASIUS à Pierre JULIEN**

**Objet : Groupement de commandes pour la fourniture et la pose de signalisation verticale et horizontale**

**N° de délibération : 10**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Dans le cadre de sa compétence « Voirie », la Communauté de Communes du Bassin de Pompey est en charge de la signalisation horizontale et verticale sur les voiries d'intérêt communautaires, ainsi que sur la signalétique du parc d'activités.

Les 13 communes du Bassin de Pompey ont par ailleurs des besoins propres et complémentaires de signalétique sur les espaces non gérés par la Communauté de Communes.

Dans un souci de cohérence et afin d'optimiser l'achat public dans ce domaine, un groupement de commande sera créé entre la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et les communes du Bassin de Pompey souhaitant adhérer.

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey sera désignée coordonnateur du groupement pour l'ensemble des marchés passés pour la réalisation de ces opérations.

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre à bons de commande comprenant 3 lots :

- Lot 01 : Fourniture et pose de signalisation verticale ;
- Lot 02 : Fourniture et pose de signalisation horizontale ;
- Lot 03 : Fourniture et pose de la signalétique du parc d'activités (*ne concerne que la Communauté de Communes du Bassin de Pompey*).

Il vous est proposé de prendre connaissance du projet de convention, d'autoriser le Président à signer la convention et de désigner le représentant du Bassin de Pompey, ainsi que son suppléant, au sein de la commission d'appel d'offres créée dans le cadre de ce groupement de commande.

**Je vous laisse le soin d'en délibérer.**

Accusé de réception en préfecture  
054-245400601-20200728-10-DE  
Date de réception préfecture :  
03/08/2020

## Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,

**Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** le projet de convention constitutive du groupement de commande concernant la fourniture et la pose de signalisation verticale et horizontale.

**AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey à signer la convention.

**DESIGNE** M. Valentin DETHOU, membre titulaire, représentant de la Communauté de Communes au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes.


**DESIGNE** M. Denis MACHADO, suppléant du membre titulaire, représentant de la Communauté de Communes au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes.

**VOTE A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Président, Laurent TROGRIC



Accusé de réception en préfecture  
054-245400601-20200728-10-DE  
Date de réception préfecture :  
03/08/2020